



Insecticide Biologique

- Polyvalence : + de 50 usages homologués.
- Agit par ingestion.
- Jusqu'à 50 L de solution.



Présentation

Permet de lutter contre les larves de lépidoptères sur fruits, légumes et vigne.

Informations Produit

Code	Cond	EAN	PCB
SOBIOJ25	Etui 10 x 2,5 g	3561564907916	12

Tableau des usages

Cultures (traitement des parties aériennes)	Organismes Nuisibles	Doses pour 10 m ²	Conditions d'emploi 1 sachet-dose (2,5g) pour
Arbres et arbustes (buis...)	Chenilles phytophages	0,75 g/L	3,3 L
Aubergine, Choux, Concombre, Cornichon, Courgette, Fraisier, Melon, Pastèque, Piment, Poivron, Potiron, Tomate	Chenilles phytophages	1 g/L	2,5 L*
Poireau, Ail, Echalote, Oignon	Chenilles phytophages	1 g/L	2,5 L
Cultures florales et plantes vertes, Rosier	Chenilles phytophages	0,75 g/L	3,3 L*
Betterave potagère, Epinard, Fenouil, Laitue et autres salades	Chenilles phytophages	0,6 g/L	4,2 L
Artichaut, Cardon	Chenilles phytophages	1,5 g/L	1,7 L
Pomme de terre	Chenilles phytophages (teigne de la pomme de terre)	0,75 g/L	3,3 L
Haricot écosés frais, Haricots et pois non écosés frais, Légumineuses potagères (sèches), Maïs doux	Chenilles phytophages	1 g/L	2,5 L
Cerisier	Chenilles phytophages	0,75 g/L	3,3 L
Pêcher, Abricotier, Nectarinier	Chenilles phytophages	1 g/L	2,5 L
	Chenilles foreuses des fruits	0,75 g/L	3,3 L
Poirier, Cognassier, Nashi, Pommier, Néflier, Pommelte (<i>Malus sylvestris</i>)	Chenilles foreuses des fruits (carpocapse des pommes et des poires), insectes xylophages (zeuzère)	1 g/L	2,5 L
	Chenilles phytophages	0,75 g/L	3,3 L
Prunier, Jujubier	Chenilles foreuses des fruits, Insectes xylophages (zeuzère)	1 g/L	2,5 L
Olivier	Chenilles phytophages	0,5 g/L	5 L
Fruits à coque : Amandier, Noyer, Châtaigner, Noisetier	Insectes xylophages (zeuzère)	1 g/L	2,5 L
	Chenilles phytophages	0,75 g/L	3,3 L
Amandier	Chenilles foreuses des fruits	1 g/L	2,5 L
Céleri branche, Rhubarbe	Chenilles phytophages	0,6 g/L	4,2 L*
Framboisier, Mûres, Cassissier, Myrtille, Groseiller	Chenilles phytophages		
Vigne	Tordeuses de la grappe	0,75 g/L	3,3 L
Agrumes	Chenilles phytophages		

* Egalement autorisé sous abri.

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE*

Mode d'emploi

1. Jetez le ou les sachets-doses nécessaires au traitement dans le pulvérisateur contenant un fond d'eau.
2. Attendez 2 à 5 minutes que les sachets-doses se dissolvent et complétez le remplissage pour atteindre le volume total nécessaire au traitement.
3. Agitez, mettez en pression et pulvérisez sur l'ensemble de la végétation sur les 2 faces des feuilles.
4. Appliquez en l'absence de pluie dans les 3 heures. Traitez préventivement (avant éclosion des oeufs ou dès l'apparition des larves ou des chenilles). Renouvelez le traitement si nécessaire ou en cas de fortes pluies, à 7 jours d'intervalle.



Période d'utilisation

Possible

Optimale

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Données réglementaires

Nom homologué	Delfin® Jardin
N° AMM	2030175
Composition	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki souche SA-11- 32 000 000 UIAK/G

Précautions d'emploi

• Contient du *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation. • Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur. • Porter des gants et un vêtement de protection. • Ne pas appliquer en présence d'insectes pollinisateurs et/ou auxiliaires (abeilles, bourdons, coccinelles...). • Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau, les fonds de bidon non utilisés et les eaux de lavage du pulvérisateur. • Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée. • Bien rincer les produits récoltés avant consommation. • Ne pas stocker dans un local où la température peut dépasser 20°C. • Conserver uniquement dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit sec et frais à l'abri des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. • Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

Pour suivre nos activités de formations
abonnez-vous sur notre page LinkedIn

